

Le collègue qui m'a précédé a tiré ses citations d'un recueil intitulé «Some aspects of campaign finances in Canada». Je me permettrai de lire un passage de cette brochure. Le titre du chapitre est «Bill C-203—The latest reform proposal». Ce que je vais lire commence vers la fin de la page 17. Voici:

Le scandale et la rumeur continuent, cependant, d'entourer le financement des partis aux niveaux provincial et fédéral. Au Québec, des révélations ont été faites au sujet de relations entre les politiciens libéraux, dont un ancien ministre, et des individus que l'on dit appartenir à la pègre; les fonds qu'auraient recueillis les collecteurs de fonds conservateurs en Ontario auprès d'aménageurs ayant des contrats avec le gouvernement provincial, comme dans l'affaire Fidinam, ont incité le premier ministre provincial, M. William Davis, à demander au comité ontarien de la législature qui est chargé de proposer des modifications aux procédures et pratiques, de présenter une proposition sur la révélation des contributions électorales. Sur la scène fédérale, les libéraux ont mis au point, en 1972, un processus systématique de ramassage de fonds aux États-Unis auprès des sièges sociaux des filiales au Canada, dont une tentative qui aurait avorté auprès d'une société plurinationale géante, l'International Telephone and Telegraph Corporation. Bien que les ramasseurs de fonds libéraux aient haussé les épaules, dit que leurs collègues conservateurs faisaient de même et affirmé que les néo-démocrates avaient reçu des fonds de syndicats internationaux sis aux États-Unis, ces accusations ont touché une corde sensible d'une opinion publique canadienne de plus en plus nationaliste, qui s'inquiète de la prétendue grande rafle des sociétés.

Même si d'aucuns prétendent que le NPD est l'arme législative du mouvement ouvrier au Canada, même s'il est vrai que la plupart des syndicats ouvriers canadiens préfèrent voir leurs membres participer au processus politique du NPD et voter pour lui, les tentatives visant à influencer les ouvriers ont manifestement échoué dans bien des secteurs. En outre, pour ce qui est de recueillir des fonds, il y a une différence énorme dans la façon de procéder du NPD pour en obtenir des syndicats canadiens qui appuient un parti, et celle des partis libéral et conservateur en ceci que ces derniers s'adressent aux sièges sociaux des compagnies, comme l'International Telephone and Telegraph Company aux États-Unis, pour demander des fonds.

Au Canada, et les métallurgistes et les ouvriers de l'automobile participent aux décisions de leurs syndicats. Ceux-ci ont l'appui presque total de leurs diverses sections locales dans tout le Canada. On y prend des votes régulièrement, et des réunions dûment constituées permettent aux partisans de ces syndicats de s'affilier directement à d'autres syndicats. Ceux qui ont suivi la chose le savent, à la mort de Philip Murray, homme progressiste, MacDonald prit la direction des Métallurgistes unis d'Amérique. MacDonald décidait, lors d'un congrès, que son organisation n'accorderait son appui à aucun parti socialiste au Canada. Il s'ensuivit que la délégation canadienne menaça en bloc de se retirer de la convention. Aux élections suivantes, le vote favorisa presque à l'unanimité le Canada contre MacDonald et celui-ci fut défait comme président de ce syndicat international.

● (1620)

Au Canada, chacune des sections locales a toujours exercé son droit d'appuyer un parti politique. Autant que je sache, il en est de même aujourd'hui. Les choses se passent ainsi pendant les élections aussi bien que dans l'intervalle. C'est une des raisons pour lesquelles nous tenions tant à avoir des agents de circonscription afin que

Dépenses d'élection

toute personne de ma circonscription désireuse de contribuer à mon parti politique et à ma campagne électorale puisse le faire. Il serait alors possible de contrôler de tels fonds. J'ai été surpris qu'on s'y soit opposé. Le même commentaire s'applique à d'autres secteurs du mouvement ouvrier aux États-Unis.

Certains députés ont peut-être entendu M. Meany, président du Congrès des organisations industrielles des États-Unis, désavouer à la télévision une résolution prise lors de leur dernier congrès. Il a dit qu'il n'appuyait plus le président Nixon, qu'il croyait qu'il fallait le destituer et qu'il devrait démissionner s'il est un homme d'honneur. Il a certainement pris là le contre-pied de l'appui que son organisme avait accordé à l'unanimité à l'un des partis politiques les plus réactionnaires du continent nord-américain. Si mes collègues du parti conservateur croient que c'est ce qui devrait se faire aux États-Unis et qu'ils se disposent en même temps à donner de l'argent du parti national le plus à gauche au Canada, ils ne connaissent pas M. Meany ni les chefs de certaines des autres centrales syndicales.

C'est un fait que cette indépendance existe au Canada. C'est également un fait que cette autonomie n'existe pas dans les salles du conseil au Canada où l'on ne vote pas à qui iront les contributions. La chose a été bien démontrée par M. Paltiel qui a fait enquête sur ce sujet. Il a dit que si l'on veut recueillir des fonds auprès de filiales établies au Canada, il faudra s'adresser aux sièges sociaux. Je crois que s'ils se rendent à ces sièges sociaux, les quêteurs du parti libéral et du parti conservateur doivent recevoir le feu vert de la CIA et d'autres organismes gouvernementaux pour avoir seulement l'autorisation de quêmer de la sorte.

S'il s'en trouve qui croient que le NPD reçoit des dons des syndicats américains, qu'ils soient prêts à appuyer un amendement qui rendra impossible à tout parti politique du Canada de recevoir de l'argent, dans le cadre d'une campagne électorale, de particuliers, de sociétés, de conseils d'administration ou de tout organisme qui ne soient pas canadiens à part entière ou qui ne résident normalement pas au Canada en tant qu'immigrants reçus ou depuis une certaine période.

S'il ne l'a pas encore fait, je suis certain que le parti libéral constatera très bientôt que les sociétés multinationales n'exercent pas seulement leur activité aux États-Unis. Il ne s'agit pas d'obtenir un accord bilatéral. Il faut s'adresser à l'OPEP. Il faut s'adresser à d'autres sociétés, établies loin du Canada, pour savoir si l'on a reçu de l'argent d'Imperial Oil, de Texaco ou de tout autre magnat financier du pétrole. Ils n'existent pas, si ce n'est sur papier. Les sociétés multinationales sont des hydres; on coupe une tête et aussitôt une autre repousse. Il s'agit de bureaucraties financières autonomes qui s'effacent dans l'ombre. Elles sont sans conscience nationale.

M. Horner (Crowfoot): Comme les syndicats internationaux.

M. Peters: J'ai expliqué qu'à la différence des actionnaires des sociétés multinationales, les membres des syndicats canadiens, des syndicats internationaux, de la CSN ou des syndicats ont voix au chapitre.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Alléluia!